

- 2 SEP. 2020

Extrait du registre des délibérations

n° 33/2020

D.R.C.L

Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation 20/08/2020

Séance du 27 août 2020

Nombre de conseillers en
exercice : 11L'An Deux Mille Vingt, et le Vingt Sept Août à 18 heures 30
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la
présidence de Mr le Maire, Robert SIEGEL

Présents : 10 Absents : 1

Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, BRUNEL -MINAZZO D, HOMBERT B,
THEULE JC, GILHET B, VEDEL P, KROGSDAHL A, STEHLE C, QUEVEREUX M
Absents : NICAISE V

Votants :

Pour : 10 Contre : 0

Représentés 0 Abstention : 0

Objet : Désignation des membres à la CLET

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

VU le Code général des impôts, notamment son article 1609 nonies C ;

VU l'arrêté préfectoral n°2019-I-1657 du 31 décembre 2019 fixant les derniers statuts en vigueur de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault ;

Vu la délibération du conseil communautaire de la communauté de communes vallée de l'Hérault en date du 08/07/2020

Il convient aujourd'hui d'élire les représentants de la commune à la commission locale d'évaluation des transferts de charges de la communauté de Communes Vallée de l'Hérault. Chaque commune doit élire en son conseil Municipal 1 membre titulaire et 1 suppléant.

La commission locale des transferts de charges évalue le montant des charges effectivement transférées à la communauté de communes par ses communes membres pour les compétences ou partie des compétences relevant de l'intérêt communautaire et exercées par la communauté de communes.

Le Conseil entendu l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré décide de nommer :

- **membre titulaire : MORESMAU Jean Philippe**
- **membre suppléant : SIEGEL Robert**

Pour représenter la commune à la commission locale d'évaluation des transferts de charges.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Préfecture
Le

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Le Maire
SIEGEL R.



MORESMAU JP.

BRUNEL MINAZZO D.

HOMBERT B.

THEULE JC.

GILHET B.

VEDEL P.

NICAISE V.

KROGSDAHL A.

STEHLE C.

QUEVEREUX M.